Élément n°3

- Lieu : Montagne Höch Dossen, CH
- Altitude : 840 m
- Dimensions : 10m² - 5 m x 2 m

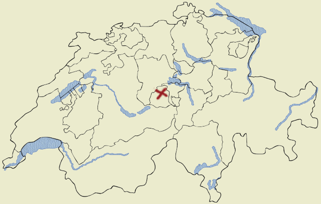

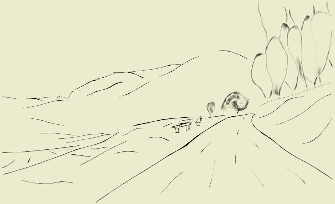

Sur le chemin de pèlerinage, le voyageur passe par la montagne Höch Dossen, toujours dans le canton d’Obwald. La route empruntée favorise les itinéraires facile à parcourir à pied. La montagne s’élève à une hauteur de 1’877 m, mais le chemin emprunté n’est qu’à une hauteur de 840 m d’altitude. Ce dernier s’étend autour de la montagne depuis le sud. Le chemin redescend et mène au village aux pieds de la montagne. C’est donc sur ce chemin que j’ai pu relever cet autre exemple de déplacement horizontal. Il se trouve dans un espace ouvert sur le contexte environnant, après une marche sur un chemin dense en végétation. Une clairière dans laquelle se trouve deux bancs sont orientés en direction de l’horizon. Le contexte propose des caractéristiques similaires à l’élément relevé au Lavaux, cependant la spatialité propre à chacun est différente. Egalement sur une colline et ouvrant la vue sur le paysage, ce lieu garde toute fois une distance par rapport à l’eau et son à l’horizontalité.

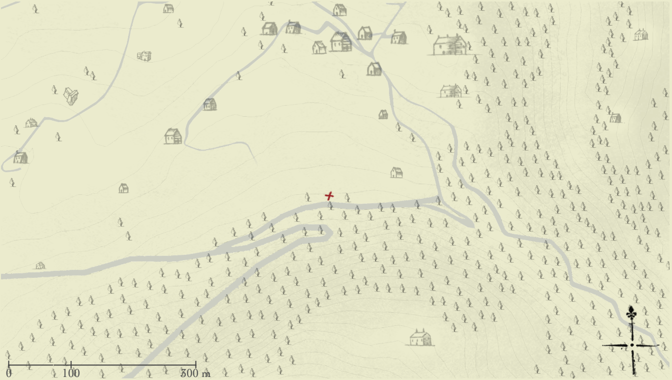

Il est possible d'observer une séparation du contexte en deux parties. La coupe longitudinale montre en effet une partie dense en végétation, sur la droite, et une partie libre, sur la gauche. Même si cet espace offre une vision dégagée, il reste tout de même relativement renfermé au premier plan par grands arbres et au second plan par d'autres montagnes au nord. Cette position confère au lieu en question moins de lumière directe du soleil durant la période d'hiver étant donnée qu'elle se trouve sur la partie ouest de la montagne Höch Dossen.

Le décroché dans la route du Lavaux et sa séparation par rapport au niveau du sol sont des éléments intéressants à comparer avec cet exemple. Ici on imagine que faire ce même pas de côté qu'au Lavaux redonnerait les mêmes leçons déjà tirées. Sauf que la composition spatiale du lieu est très différente. En effet, malgré la similitude entre le chemin et la distance quasiment inexistante entre celui-ci et l'espace contre, la perception spatiale est différente. Sans le garde-corps, l'espace n'est plus strictement défini.

Cette coupe plus précise illustre plusieurs informations. L'espace requis pour obtenir un élément qui enclenche la volonté de quitter le chemin et faire un pas de côté peut être minimal. Dans ce cas, les dimensions de 5 x 2m sont insignifiante à l'échelle du territoire. Cependant, l'espace a été activé par plusieurs facteurs. Par ordre d'importance, il me semble que le premier facteur est l'espace plat qui se trouve à côté du chemin. Celui-ci, même vide, invite à s'arrêter. Le facteur suivant est le contexte, il y a d'un côté la topographie, et de l'autre la végétation. La végétation qui se retire

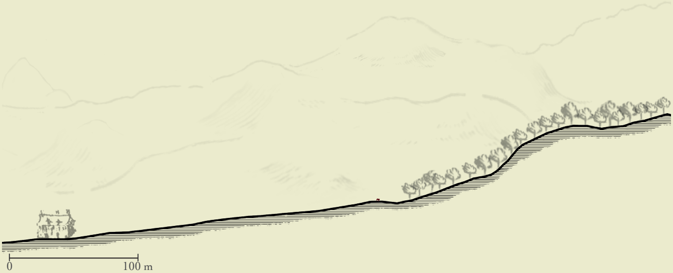

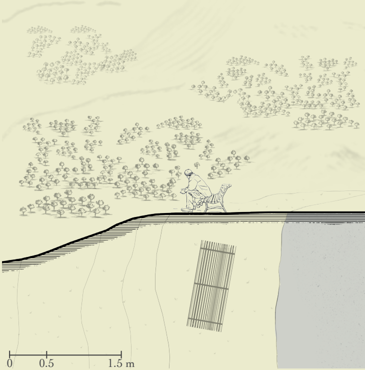

laisse naturellement un champ de vision mais surtout un espace libre. Un dernier facteur qui est dans cet exemple évident est l'infrastructure. Les bancs installés sur ce terrain plat sont des éléments distincts qui accentuent l'invitation déjà façonnée par le facteur précédent. Contrairement à l'élément du Lavaux qui était vide mais fonctionnait tout aussi bien grâce à la direction marquée qu'il donne, ce dernier exemple est quant à lui plus abstrait mais tout aussi efficace.

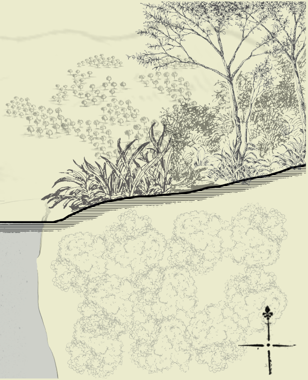

Ces trois exemples ont permis d'établir une approche sur la spatialité des lieux choisis. Ces lieux présentent un lien avec le mouvement que fait le promeneur en faisant un pas de côté. Son mouvement, depuis le chemin sur lequel il marche jusqu'au lieu qui a attiré son attention, constitue dans ces exemples une partie majeur de l'analyse spatiale. L'étude de ces espaces est enrichie d'une direction nouvelle, grâce au filtre du thème du pèlerinage. Le pas de côté qui se crée par chacun de ces exemples apporte des informations qui alimentent la question de la spatialité architecturale en relation avec le pèlerin. Ses conditions physiques et spirituelles sont alors des facteurs qui ajoutent un sens d'observation supplémentaire à l'analyse. Le déplacement depuis le chemin principal vers un espace juxtaposé à celui-ci montre que l'espace juxtaposé en question offre quelque chose d'attirant qui pousserait le voyageur à se dévier de sa route. On apprend avec les trois exemples précédents que ce qui attire se présente sous différentes formes mais aussi différentes échelles. Dans le Lavaux nous avons vu que le pas de côté est enclenché par le décrochement de la route, ce qui produit une ouverture spatiale qui s'étend comme un balcon extérieur en direction du paysage. Ce décrochement, aussi discret soit-il, est dans ce cas de figure suffisant pour inviter le promeneur à dévier de sa route et stopper sa marche. L'autre élément déclencheur est évidemment le contexte dans lequel ce lieu se trouve. Mais des exemples dénués de paysage existent aussi et ceux-là n'attirent pas moins d'intérêt. Comme au long des chemins dans les bois qui présentent parfois une forte densité de végétation, il n'est pas rare de rencontrer des retraits de cette végétation qui laisse place à un espace plus élargi sur le chemin. Cet espace devient de manière presque naturelle un lieu d'arrêt. Il est probable que l'origine de ces lieux soit justement une volonté qu'ont eu des promeneurs de s'arrêter, ce qui a accentué avec le temps l'agrandissement de cet espace et la raison de l'utilité qu'on lui accorde inconsciemment. Ce principe qu'un espace acquiert un rôle et une utilité spécifique avec le temps est en lien avec l'élément n°3 sélectionné dans cette première catégorie. Par la simplicité spatiale du lieu, cet espace présenté dans le plan du dernier dessin montre qu'un simple sol plat sans délimitations peut faire naître un espace. C'est grâce à ce terrain plat que les bancs ont pu être installés et enrichir ce lieu dont l'espace était déjà accueillant sans avoir à lui ajouter d'objets.

En gardant l'attention sur la zone de

transition entre le chemin et l'espace choisi, le second élément sélectionné apporte une vision plus précise encore. Cette transition est mise en lumière par l'amplification du temps de passage entre la route principale du voyageur et le lieu de retrait en question, dans ce cas la tour. La passerelle dilate l'espace de transition et devient finalement elle-même un pas de côté autre que celui qu'est la tour. En effet, par sa largeur étroite, le promeneur est contraint de l'emprunter seul et s'isoler également du contexte dans lequel il voyageait. La passerelle se détache du sol et se retrouve à une hauteur allant de 6 à plus de 10 mètres selon le niveau de l'eau. Elle change également de direction. Puisqu'elle est perpendiculaire au chemin de voyage principal, cela implique que la vision du voyageur change. Il n'est plus orienté de la même manière mais est forcé de se tourner. Le fait de poursuivre la marche dans une direction différente éloigne le pèlerin de son objectif. Dans ce cas, ce pas de côté dilaté est en lien avec la notion du détour. Il est parfois nécessaire d'emprunter un chemin plus long ou qui éloigne de l'objectif mais qui mène à un lieu important ou inévitable au voyageur, pour détourner un obstacle géographique, pour se nourrir, encore pour dormir.

Catégorie II

Dans cette catégorie, il s'agira de traiter une vision complémentaire à celle proposée dans la première catégorie. Ici seront exposés les exemples qui évoquent la notion de faire un pas de côté de manière verticale.
La catégorie précédente exposait un contexte vertical dans lequel se lisait un pas de côté horizontal, cette catégorie présentera un contexte relativement horizontal pour un pas de côté vertical.

Élément n°1

- Lieu : Jorat, CH
- Altitude : 700 à 935 m
- Dimensions : /

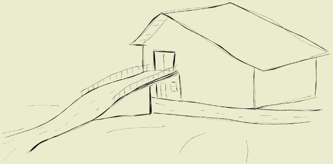

Le Jorat est une région spéciale de la Suisse romande. Contrairement au contexte rencontré aux bords du lac Léman, le Jorat possède une géographie différente qui va presque en opposition à celle du Lavaux. Ici c'est un paysage relativement plat qui se dresse. En effet, son point d'altitude le plus bas se trouve à 700 m et le pic le plus élevé est à 935 m. Cela donne une hauteur totale sur le territoire de 235 m.

C'est dans ce contexte que Gustave Roud fera une série de photographies allant des portraits jusqu'aux natures mortes, il photographiera surtout le paysage avec ses plaines, ses champs agricoles et ses constructions. Une de ces photographies de bâtiments a révélé un certain questionnement en relation avec le thème de ce travail. Cette construction qui semble être une grange accueil directement dans son niveau supérieur un chemin qui devient au contact de la façade un pont passant en dessus d'un autre chemin qui lui est perpendiculaire. C'est une composition étrange qui débute bien au-delà de la façade. En suivant la légère pente du terrain, le chemin redescend avant d'être artificiellement élevé par une structure bâtie. Cette élévation implique trois éléments. Le premier étant donc ce décrochement du chemin initial par rapport au sol. Le second élément est le passage couvert obtenu en dessus du chemin perpendiculaire. Sans cette élévation, il n'y aurait eu qu'une simple intersection de chemins au même niveau. Or, dans ce

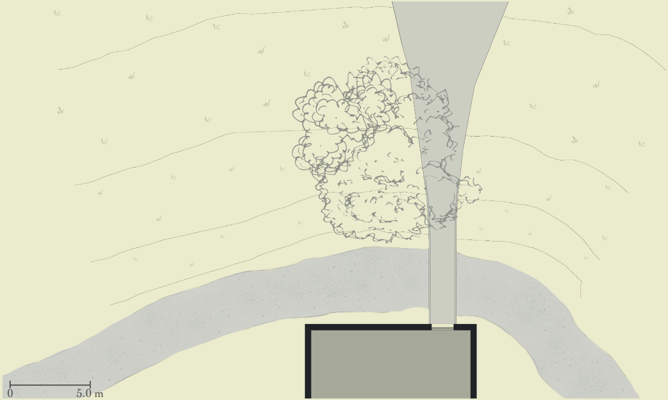

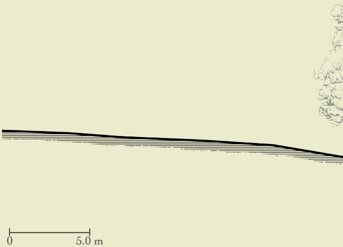

cas de figure, il se trouve qu'un espace se crée en dessous. Le troisième élément est finalement l'accès au niveau supérieur de la grange. Habituellement, l'accès à un bâtiment se fait au niveau du sol depuis le rez-de-chaussée. Cette composition implique une série de réflexions sur l'espace qu'elle engendre. En partant du principe que l'étage supérieur contient généralement les espaces privés ou de stockage, l'accès direct à cet espace par un pèlerin est comparable à une privatisation organisée d'une partie d'un bâtiment pour ce type de situations. Si l'espace privé appartenant au propriétaire devient celui d'en dessous, cela entraine une inversion voir une modification des espaces. En d'autres termes, cela implique que l'étage supérieur est rendu publique grâce à l'accès acquis par le décrochement vertical du chemin. L'étage supérieur serait alors, comme l'indique le croquis ci-dessous, un espace de transition couvert et chauffé. Pour un pèlerin, cet espace serait idéal, il peut s'abriter dans un espace dédié à cet effet en empruntant ce pas de côté vertical. Quant à l'espace sous le pont, il sert de seuil à l'étage inférieur mais possède également une qualité spatiale extérieure grâce à la couverture du pont.

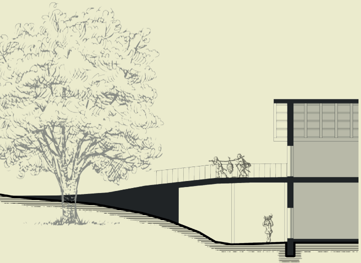

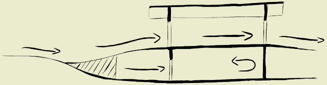

Élément n°2

- Lieu : Emmetten, CH
- Altitude : 774 m
- Dimensions : 440 m² - 22 m x 20 m

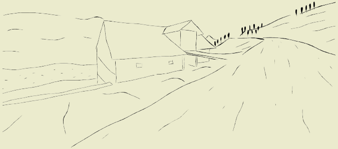

Ce second élément reprend un exemple identique à l'élément n°1 de cette catégorie. Celui-ci se trouve cependant sur le chemin de pèlerinage. À l'échelle du territoire, ce deuxième exemple présente des caractéristiques différentes. La topographie qui se dresse autour de ce bâtiment est plus accentuée. Au sud se trouve la montagne Zingelberg se dressant avec une falaise d'une altitude de 1090 m. Cette situation projette sur le terrain en aval et le chemin du voyage une ombre significative. Par rapport à l'exemple précédent, la composition des mêmes éléments reste dans cette situation tout de même différente. En commençant par observer la route principale, il est possible de relever que celle-ci est perpendiculaire à l'entrée en hauteur. Le premier exemple proposait une orientation unique, de laquelle avait découlé la possibilité d'une continuité. La grange devenait quasiment la prolongation du chemin de promenade, une sorte de lieu de passage presque obligatoire. Dans ce cas de figure, les éléments constituent l'espace différemment. Le pas de côté devient ici un geste plus prononcé, il invite à changer de direction. Il s'agit de dévier de la route volontairement. Cet exemple se rapproche en certaine façon de l'élément n°2 de la première catégorie, la tour au lac de Lungern avec sa longue passerelle perpendiculaire au chemin. Ce qui est important de relever est donc l'effet de ce changement de direction par rapport à l'exemple précédent. La composition

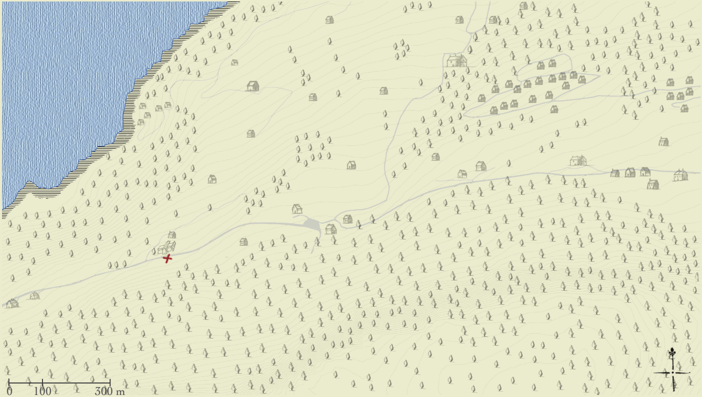

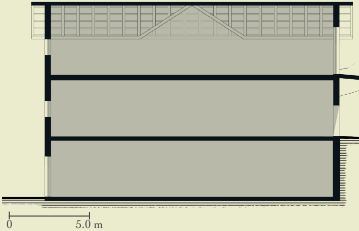

spatiale de ce bâtiment propose trois niveaux qui sont tous desservis depuis l'extérieur. Comme l'exemple précédent, le premier accès visible se fait encore, paradoxalement, depuis le niveau supérieur. À partir de la route principale qu'emprunte le pèlerin, c'est cet accès qu'il perçoit en premier, étant donné que les autres se trouvent en dessous du niveau de la route. En regardant les routes sur le plan, on apprend que la route principale, qui donne un accès directe sur l'étage supérieur, se poursuit jusqu'à la région de Seelisberg à l'est. Cependant, une seconde rue, avant le bâtiment en question mène à une impasse. Cette seconde rue dessert alors à la partie privée, au niveau le plus bas.

En traitant ce bâtiment par le thème du pèlerinage, on peut imaginer une décomposition spatiale. Comme évoqué, à chaque niveau est attribuée un statut, le niveau supérieur est accessible aux voyageurs et le niveau le plus bas est privé. Cet exemple présente un niveau intermédiaire qui joue le rôle d'un espace tampon, d'un espace commun.

L'accès est dans ces deux exemples l'élément qui a donné l'importance au lieu. Comme l'exemple de la tour du lac de Lungern, le moyen d'accès est au final tout aussi, si ce n'est pas plus, important que le lieu en question. L'importance de l'accès relevée dans ces exemples n'est pas négligeable.

Selon son placement et ses dimensions, l'accès a un impacte significatif sur la perception qu'aura le pèlerin du lieu. Si l'accès fait partie intégrante du chemin ou s'il est repoussé sur le côté, le voyageur aura une interaction différente. Dans le premier cas, il passera par ce lieu sans peut-être s'en rendre compte. Dans cette situation, le pas de côté est très discret, il est quasiment indiscernable. Cela est dû à sa continuité avec le chemin. Si le lieu desservi n'est pas celui auquel mène directement l'accès qui a éveillé l'intérêt, le pas de côté sera distingué plus clairement. Dans le cas de la grange du Jorat, l'hypothèse était d'emprunter le pont pour arriver directement à l'étage supérieur. Or, comme déjà évoqué, le pont mène abruptement sur le grenier en s'élevant du sol, mais crée par la même occasion un espace en dessous. Cet espace pourrait donc finalement être le pas de côté dont il est question.

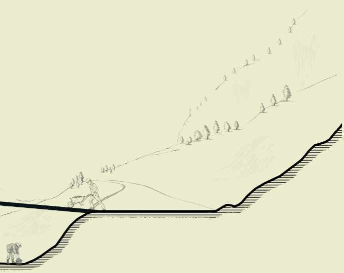

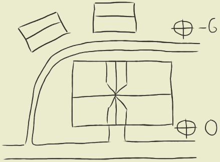

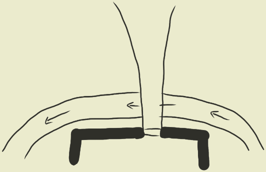

Catégorie III

Dans cette troisième catégorie sera traité cette fois-ci le thème de l'abri. Toujours en lien avec la volonté ou la nécessité de faire un mouvement et se détourner de son chemin, cette catégorie regroupera des éléments qui en l'occurrence, contrairement aux catégories précédentes, n'auront pas pour importance majeure le moyen d'accès mais bien ce qui a attiré l'attention sur le chemin. L'intérêt qu'ont suscité ces éléments porte donc sur la protection et le refuge dans un contexte naturel.

Élément n°1

- Lieu : Schwytz, CH
- Altitude : 516 m
- Dimensions : 45 m² - 3,75 m x 12 m

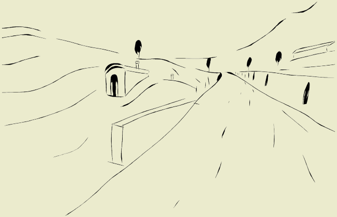

Cet élément se trouve au long du chemin sur le côté gauche. Il se présente dans un territoire en légère pente dans laquelle passe la rivière de Nietenbach. Elle fini son parcours en se joignant à la rivière Seeweren puis se déverse dans le Lac des Quatre Cantons. Cette rivière a une particularité, elle a été divisée en terrasses successives. Cela implique que le débit de l'eau est fortement réduit. Ces terrasses confèrent alors une série de cascades artificielles depuis le nord en provenance

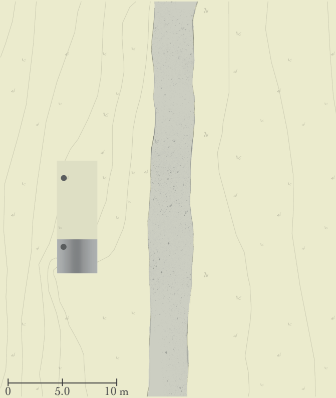

de la montagne Kleiner Mythen située au nord-est de ce lieu. Cette série de cascades implique un bruit d'eau important et constant aux alentours de la rivière.

Le lieu sélectionné pour ce premier exemple est une petite construction de 3 m par 3 m. On y perçoit l'entrée avec une petite porte en bois et des murs en béton.

Elle ne présente pas une proximité directe avec la route, ni un chemin qui la relie à cette dernière. Ce qui lui confère, contrairement aux exemples traités précédemment, un certain retrait, une disposition qui à premier abord n'invite pas spécialement à quitter la route pour rejoindre cette construction. Comme évoqué dans la brève introduction de cette troisième catégorie, les accès de ces exemples sont très peu présents voire inexistant. Cette absence d'accès invite donc moins le voyageur à vouloir y accéder mais augmente l'attention portée au lieu en question car il se retrouve isolé.

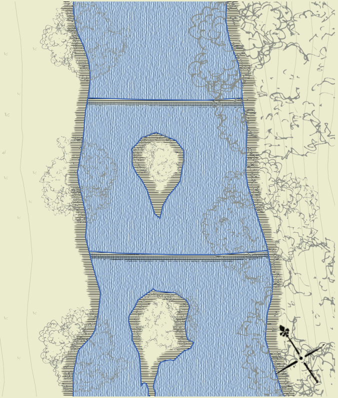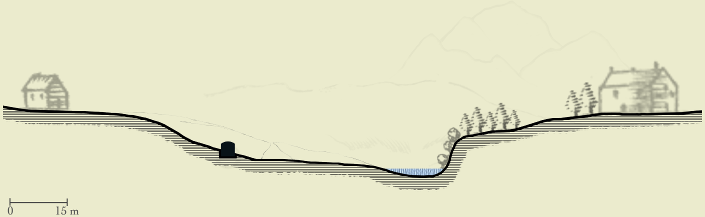Cette petite construction se trouve dans un creux du terrain. Elle est donc isolée de part et d'autre par la nature. Les habitations à proximité n'ont donc pas de vision directe étant donné que du côté gauche, comme l'illustre la coupe, la topographie remonte et bloque la vision, de l'autre côté, après la rivière, se dresse une végétation dense qui à son tour offre une certaine privacité. Pour les habitations à droite de la rivière, cette végétation procure aussi une isolation phonique en plus de la morphologie du terrain qui remonte de manière raide contrairement au léger dénivelé du côté